



Eidgenössischer
JODLER-VERBAND
www.ejv.ch

Rapport annuel Commission administrative de l'entreprise de presse

Rapport annuel 2016

Organisation

La Commission administrative (CA) est responsable de l'administration et du contrôle de l'entreprise de presse (*Journal des lutteurs, Zeitschrift Schwingen Hornussen Jodeln, SHJZ*). Elle est composée de membres de l'Association fédérale de lutte suisse (AFLS), de l'Association fédérale de hornuss (EHV) et de l'Association fédérale des yodleurs (AFY). Il s'agit d'une entreprise indépendante au sein de l'AFLS qui ne poursuit aucun but lucratif et qui préserve les intérêts de l'EHV et de l'AFY. Les éventuels excédents sont réinvestis dans le Journal. L'AFY est représentée au sein du Comité par trois membres qui ont fait leurs preuves dans le domaine des médias : Sandra Ledermann (Balsthal), rédactrice de la *Chronique des yodleurs*, Anna-Lies Studer (Escholzmatt), membre de la CA et Pierre Liebi (La Neuveville), membre du Bureau de la CA.

Points clés

- Un groupe de travail a rédigé en temps voulu un nouveau règlement sur l'administration du *Journal des lutteurs*, parallèlement à la nouvelle organisation de la CA. L'objectif poursuivi, à savoir améliorer l'efficacité et la rentabilité par la réduction du nombre de membres et la suppression sans autre du Bureau, pourra servir d'exemple à l'avenir. La mise en œuvre du nouveau règlement est prévue pour mars 2017, après sa publication dans le *Journal des lutteurs SHJZ* et son approbation par l'Assemblée des délégués AFLS.
- L'accès à la version électronique du *Journal des lutteurs SHJZ* (pour systèmes d'exploitation Android et iOS), disponible gratuitement pour tous les abonnés à la version papier, est en hausse constante, ce dont nous nous réjouissons. De manière générale, la presse écrite est confrontée à une baisse du nombre des abonnements et à des coups de production en hausse. Afin de conserver la version écrite du Journal, la CA devra affronter un contexte difficile ces prochaines années.
- Pendant l'année sous rapport, les membres de la CA ont été convoqués à 8 séances afin de débattre des affaires nombreuses et complexes.
- Nous vous conseillons la lecture du rapport annuel détaillé du président de la CA et de celui de l'administrateur ainsi que la consultation du compte de profits/bilan, publiés dans le *Journal des lutteurs* n°6 du 28 février 2017.

Je remercie infiniment les membres de la CA, notamment l'administrateur Christian Grosenbacher, la rédactrice de la *Chronique des yodleurs*, Sandra Ledermann et le président Adrian Schär pour leur collaboration efficace en faveur de l'organe officiel de notre Association. Je tiens aussi à remercier l'entreprise Ast & Fischer SA pour son soutien sans faille dans la réalisation du Journal. Un merci tout particulier aux lecteurs pour leur fidélité.

*Pierre Liebi, représentant AFY et membre du Bureau
CA SHJZ*

L'organe officiel de l'Association est un journal détaillé et enrichi de nombreuses photos. Il est disponible sur abonnement au prix de CHF 62.-- (CHF 45.-- pour l'édition électronique/à imprimer en 2016). Les commandes (et l'abonnement d'essai de deux mois à la version électronique) sont à adresser par voie postale à *Administration Zeitschrift SHJ, Ast & Fischer, 3084 Wabern* (tél : 031 963 11 12) ou via Internet (www.shj-zeitschrift.ch).